

École élémentaire publique Chantemerle

509 chemin de Chantemerle 73000 CHAMBERY

ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr

Tél. : 04 79 70 14 15

Mail : Ce.0731020M@ac-grenoble.fr**Procès-verbal du Conseil de l'école élémentaire Chantemerle
le jeudi 16 octobre 2025 à 18 heures**

Procès-verbal adopté le : 3 novembre 2025

Secrétaire de séance : Brice MARTIN

Présences	Absences
Mairie	
Florence BOURGEOIS, Frédéric LAFONT	Nathalie COLIN-COCCHI (excusée)
DDEN	
Représentant·es de parents	
Edwige BEAUX, Karine DA ROCHA, Anne-Sophie DELAVEAU MARGUET, Dounia KANFAR	Marine BASQUIN, Jessy BOYER
RASED	
Christine BLANC (excusée), Vincente ROCHAT	
Équipe enseignante	
Catherine FOSSOUX, Lamine MAHIOUZ, Céline MARCHAND, Virginie MARIOTTI, Brice MARTIN, Lucie MEYER, Hervé PORRAZ	Isabelle DENEUFVE (excusée), Cécile PEREZ (excusée), Julianne RICO (excusée)

Plan

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE.....	2
Résultat des élections des représentant·es de parents d'élèves.....	2
Conseil d'école des élèves et parcours citoyen.....	2
II. L'ÉCOLE EN 2025/2026.....	2
Équipe enseignante et personnel.....	2
Vote du règlement intérieur.....	3
Sécurité : incendie et PPMS.....	3
Périscolaire.....	3
III. BÂTIMENT & TRAVAUX.....	4
E3D (éducation au développement durable).....	4
Conventions d'occupation des locaux.....	4
IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE.....	4
Cycles en EPS.....	4
Projets artistiques & culturels.....	4
Lecture.....	5
Parentalité.....	5
V. BILAN FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE.....	5
VI. QUESTIONS DIVERSES.....	5

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Résultat des élections des représentant·es de parents d'élèves

Les élections pour désigner les représentant·es des parents d'élèves ont eu lieu cette année le vendredi 10 octobre 2025. Les parents élu·es sont présentés : Marine BASQUIN, Edwige BEAUX, Jessy BOYER, Karine DA ROCHA, Anne-Sophie DELAVEAU MARGUET et Dounia KANFAR.

La mairie a travaillé l'an passé avec des parents d'élèves et des directeur·rices d'école pour réaliser un guide du parent délégué : <https://participons.chamberry.fr/processes/guideDPE>

La commune propose aux parents délégués de toutes les écoles publiques 2 à 3 réunions par année scolaire. L'objectif est d'aborder les sujets transversaux liés aux fonctionnements des écoles de Chambéry, par exemple : travaux dans les écoles, restauration scolaire, sectorisation, budget... Il existe également un comité « Cuistot » dont les parents peuvent faire partie pour les questions de restauration scolaire.

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ; adopte le projet d'école ;
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école : inclusion des enfants à besoins particuliers, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants, etc. ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives, sportives ou culturelles ;
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Le directeur envoie une invitation et l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date du Conseil d'école (délai légal mais dans les faits plutôt 2 ou 3 semaines avant). Il est important de lui envoyer en amont les points à ajouter à l'ordre du jour, afin qu'ils puissent être préparés, notamment par la mairie. L'élu·e présente à nos Conseils d'école n'est en effet pas chargée de l'éducation à la mairie et doit se renseigner avant sur les dossiers pour pouvoir apporter des réponses précises.

Conseil d'école des élèves et parcours citoyen

Le même jour ont été élu·es les délégué·es élèves au Conseil d'école des enfants. Cette instance se réunit également 3 fois dans l'année pour discuter du fonctionnement et des projets de l'école, du point de vue des élèves, qui la vivent au quotidien. Un petit budget de la coopérative est alloué à ce Conseil afin qu'il puisse décider de mettre en œuvre un projet dans l'année. Les années précédentes, les projets choisis ont été l'organisation d'Olympiades, qui perdure depuis, ou encore une journée Kapla.

II. L'ÉCOLE EN 2025/2026

Équipe enseignante et personnel

Le tableau ci-dessous présente les différents personnels de l'école cette année.

	Enseignant·es
RASED Christine BLANC (maitresse spécialisée) Vincente RÖCHAT (psychologue de l'Éducation Nationale)	CP A 14 Virginie MARIOTTI
AESH Eve-Anne ROUSSELIN Laetitia HAUETER	CP B 14 Céline MARCHAND
EILE Rajae RGUIE	CP/CE1 13 (6+7) Lucie MEYER Julianne RICO
Assistante d'anglais Kaïtleen DELISLE	CE1 14 Catherine FOSSOUX
Remplaçant·es Hervé PORRAZ (REP+) Gwenaëlle TAGOURNET	CE1/CE2 15 (7+8) Cécile PEREZ
	CE2/CM1 26 (15+11) Lamine MAHIOUZ
	CM1/CM2 25 (13+12) Isabelle DENEUFVE Brice MARTIN

Il est à noter que nous avons le plaisir d'accueillir une assistante d'anglais cette année, qui vient des Etats-Unis. Son rôle est d'appuyer l'équipe enseignante dans les séances de langue vivante et d'apporter également des éléments culturels sur le monde anglophone. Elle est présente 4 heures par semaine et intervient dans chaque classe tous les lundis. Une partie de l'équipe enseignante pratique EMILE de manière allégée : enseignement d'autres disciplines en anglais (arts, EPS...).

L'enseignante de cours d'EILE (cours d'arabe) a été nommée. Cette année les cours ont lieu le vendredi soir.

Les modalités de la formation « éducation prioritaire » de l'équipe enseignante ont évolué l'an passé sur demande de l'inspectrice : les formations ont lieu pour toute l'équipe enseignante de manière massée sur 2 semaines de l'année. Durant ces semaines, la brigade de remplaçant·es a prévu des temps de travail et d'apprentissages sous formes d'ateliers « semaine école autrement » (thème « lumières et constellations » pour cette 1^{re} semaine).

Les effectifs continuent d'augmenter sensiblement, la tendance devrait se poursuivre.

effectifs	23/24	24/25	25/26	26/27
GS	30	28	26	38
CP	20	29	34	26
CE1	24	22	28	34
CE2	16	23	23	28
CM1	21	16	24	23
CM2	16	22	12	23
Total	97	113	121	134

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est un document très important pour le fonctionnement de l'école : il fixe le cadre, les droits et les obligations de chacun·e (élève, personnels, parents). C'est le document de référence en cas de difficulté. Il est présenté à chaque nouvelle famille ou personnel arrivant dans l'école.

Il est en ligne sur le site internet de l'école :

<https://ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr/presentation/regles-de-lecole>

Comme chaque année, ce règlement est soumis à un vote.

POUR : UNANIMITÉ CONTRE : / ABSTENTION : /

L'équipe enseignante insiste sur l'importance de la ponctualité sur les temps d'accueil : l'utilisation du visiophone doit être proscrite, en raison des perturbations que cela engendre et des soucis de sécurité que cela pose (élèves qui montent seul·es en classe). Lorsque ce n'est pas évitable, par exemple pour une prise en charge médicale, il est possible pour un parent de déposer ou récupérer son enfant en différé, mais l'équipe enseignante doit obligatoirement être prévenue en amont de l'horaire et le parent doit accompagner l'élève jusqu'à sa classe.

Sécurité : incendie et PPMS

Les exercices réglementaires ont été effectués en ce début d'année. Il n'y a pas de difficultés majeures à remonter.

Périscolaire

Bon fonctionnement cette année encore, avec une équipe d'animation stable et motivée, de temps de qualité se mettent en place. Pour favoriser cela, les créneaux pour récupérer les enfants sont redéfinis : tous les soirs, il est demandé de venir entre 17 h 45 et 18 h (et pas n'importe quand entre 16 h 30 et 18 h), afin de permettre de construire des activités qui seront menées jusqu'au bout avec les enfants.

A noter également la création du poste d'animatrice référente pour Olivia.

Côté restaurant scolaire, les effectifs sont encore en augmentation, ce qui crée un certain nombre de contraintes logistiques.

III. BÂTIMENT & TRAVAUX

E3D (éducation au développement durable)

Certaines de nos demandes auprès de la mairie sont en attente : arceaux vélos devant l'école, récupérateur d'eau, compost. (Ces points seront abordés lors du prochain Conseil d'école.)

Conventions d'occupation des locaux

Chaque année, des conventions tripartites sont signées avec certaines associations pour l'utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire :

- la mairie (propriétaire des locaux) ;
- l'école (usager principal) ;
- l'association concernée.

L'ACEREM 73 et Bem Viver sont notamment concernées.

La convention la plus importante est signée avec CLEF de Chantemerle (la maison de l'enfance) pour l'utilisation du restaurant scolaire, de la cour, du préau et des sanitaires les mercredis et vacances scolaires. Des difficultés récurrentes sont à signaler sur le nettoyage et le rangement des locaux, ainsi que la bonne fermeture après utilisation. Un rappel a été fait par le directeur et la mairie, avant dénonciation de la convention. L'objectif reste de maintenir un bon partenariat avec cet acteur important du quartier.

IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

Cycles en EPS

Toutes les classes, sauf les CM1/CM2, participeront à un cycle natation (à la piscine du Stade) à différents moments de l'année :

- les mardis / vendredis du 17 nov. au 12 déc. 2025 (8 séances) 14 h – 14 h 40
- les lundis / jeudis du 16 mars au 30 avr. 2026 (9 séances) 14 h 40 – 15 h 25

Une semaine d'équitation est prévue pour les classes de cycle 2 en mai.

Une classe verte est prévue pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 du 18 au 22 mai 2026 à Lanslebourg. Au-delà des objectifs de vie en collectivité, ce projet a pour but l'apprentissage de différentes activités sportives de montagne, de la géographie et de l'histoire du patrimoine montagnard. **Une soirée avec le PRE, l'ASCD et une psychologue aura lieu le lundi 24 novembre à 18 h autour du thème de la séparation parents / enfants (ouverte à tous les parents d'élémentaire et de maternelle).**

Nous avons demandé à la Cité Educative le financement de nos adhésions à l'USEP afin de pouvoir participer et organiser des rencontres sportives.

Projets artistiques & culturels

Projet KESAKO.

Toutes les classes participeront au projet chorale, avec Mathilde, intervenante de l'APEJS (Cité des arts). Elle viendra à l'école les vendredis pour travailler sur le thème des musiques du monde (chansons en langues étrangères), avec un spectacle au Scarabée le mardi 28 avril à 19 h.

Toutes les classes assisteront également à la projection de 3 films du patrimoine cette année, dans le cadre du dispositif « école et cinéma »:

- cycle 2 : Wallace et Gromit, Ernest et Célestine & Le jardinier qui voulait être roi
- cycle 3 : Billy Elliott, Le voyage de Chihiro et L'homme qui plantait des arbres

Lecture

Différentes actions sont menées pour faire progresser les élèves en lecture : quart d'heure lecture lors de l'accueil échelonné mis en place en début d'après-midi, et la poursuite de la remise en route de la bibliothèque d'école (don de l'APE...).

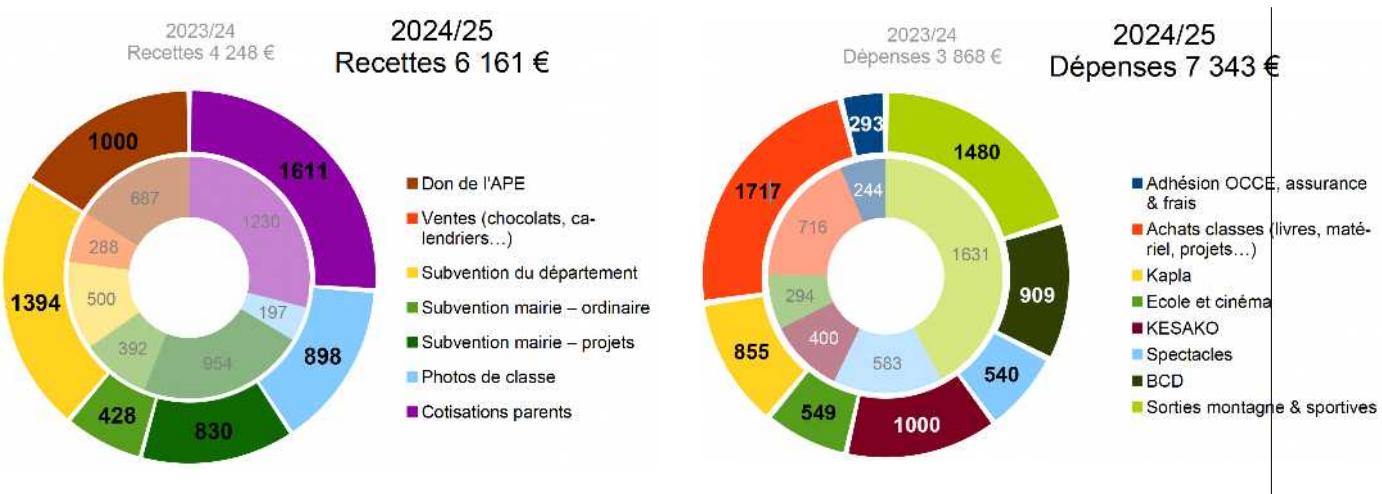
Parentalité

Différents moments sont organisés, souvent en partenariat avec le PRE (Programme de Réussite Educative) comme les cafés parents, une soirée jeux avec un repas partagé... et nous souhaitons réorganiser un marché des connaissances.

V. BILAN FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Le mandataire est Brice MARTIN pour cette année, tout comme l'année dernière. Les comptes sont archivés à l'école et peuvent être consultés par l'équipe enseignante ou les parents sur demande. Ils ont été vérifiés et validés l'an passé par un commissaire aux comptes.

L'aide de l'APE, qui se renouvelle et confirme son dynamisme cette année, est vraiment précieuse, que ce soit d'un point de vue financier que pour la vie de l'école. Cette année sont prévus : une vente de sapins, une vente d'objets au marché, la tombola de Pâques et la fête de l'école.



VI. QUESTIONS DIVERSES

La question du stationnement devant l'école reste récurrente, avec des véhicules mal garés sur les temps de « dépose » (entrées et sorties d'école), certes courts mais néanmoins très gênant voire dangereux. Mme Bourgeois explique que cette problématique est commune à de nombreuses écoles sur la municipalité.

Les solutions proposées sont les suivantes : continuer et renforcer la communication envers les parents sur ce sujet, solliciter la police pour des contrôles de sensibilisation et de verbalisation.

Il est à noter que d'autres communes font le choix de piétonniser les rues devant les écoles. L'équipe est tout-à-fait disposée à travailler sur ce sujet. Des expérimentations de ce type ont pu déjà avoir lieu avec la « rue aux enfants » organisée par l'APE une fois par an.

Le Conseil est levé à 19 h 14, l'ordre du jour étant épuisé. Le prochain Conseil aura lieu le lundi 16 mars 2026 à 18 h.